



M Préfet de Haute Savoie
Préfecture
BP 2332
74034 ANNECY CEDEX

Le 19 février 2009

Monsieur le Préfet,

Un loup a été abattu par un chasseur du Petit-Bornand (Haute-Savoie) le jeudi 12 février. Le chasseur a été mis en examen à l'issue de sa garde à vue. Aussitôt les faits connus, Ferus a décidé de porter plainte et s'est constitué partie civile.

Ferus est l'association française qui se consacre à la conservation des trois grands prédateurs, le loup, l'ours et le lynx. Elle participe au groupe national loup du ministère chargé de l'écologie et à plusieurs comités départementaux. Le WWF et la SPA qui siègent à son conseil d'administration sont ses partenaires privilégiés.

Ferus se félicite du sérieux avec lequel les autorités policières et judiciaires ont traité l'affaire dans les premiers jours. Avant tout, nous réclamons de tous les acteurs de ces difficiles dossiers relatifs aux grands prédateurs le respect des lois : nous ne souhaitons pas que la France suive l'exemple de pays où les comportements des uns comme des autres sont fondés uniquement sur des rapports de forces et engendrent une succession de faits accomplis.

Je souhaite pouvoir vous exposer les craintes qui sont les nôtres vis à vis de dirigeants de la chasse et de lieutenants de louveterie qui doivent officiellement participer à l'application des lois en matière de protection des espèces et de gestion de la faune sauvage, mais qui souvent encouragent par leurs propos et leurs actes des chasseurs de base au braconnage. Les positions qu'adoptera notre association lors des discussions sur les futurs protocoles d'intervention relatifs au loup seront fonction des appréciations que nous porterons sur les réalités du terrain.

Je souhaite également m'entretenir avec vous du devenir à moyen et long terme de la population de loups en Haute Savoie et des questions que cela soulèvera parmi les dépositaires locaux d'une part d'autorité ou d'influence.

Je vous serais par conséquent reconnaissant de bien vouloir me recevoir et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Le président – J F Darmstaedter

OURS – LOUP – LYNX CONSERVATION

FERUS

Ours-Loup-Lynx-Conservation

Association loi 1901 sans but lucratif créée en 1993 – Agréée au titre de l'art L-141-1 du code de l'environnement

Siret : 402 732 184 00039 – Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 114 – 13718 – ALLAUCH CEDEX

Internet : www.ours-loup-lynx.info - Courriel : ferus@ours-loup-lynx.info

Tel/FAX : 04 91 05 05 46